

voyage de charbon sur les balances et enregistrer le poids net de chaque voyage sur le tableau noir à la pesée. Ils doivent aussi maintenir exempts de toute destruction les rails et les tables tournantes, et dans leur loisir, ils préparent le bois pour l'allumage des feux.

2<sup>o</sup>ème. Ils doivent aussi enlever toutes les cendres de la maison des chaudières, et tenir compte du nombre de brouettées ainsi enlevées, et en constater le poids en pesant quelques charges qui serviront de moyenne pour celles qui n'auront pas été pesées.

3<sup>o</sup>ème. Quand ils ne sont pas employés aux travaux susdits, ils sont tenus de faire tous autres travaux que l'ingénieur-en-chef jugera à propos de leur assigner.

#### Atelier de la Maison des Roues.

3<sup>o</sup>ème. Tous les artisans employés dans l'atelier, tels que finisseurs, forgerons, fabricants de patrons et fondeurs en cuivre, sont sous le contrôle de l'ingénieur-en-chef, et doivent, chacun dans son état, exécuter tous les travaux qui leur sont assignés par l'ingénieur-en-chef ; chacun prend le plus grand soin des machines et de l'outillage qui lui appartient en les entretenant avec la plus grande propreté. Les dits ouvriers mettent chaque jour dans des boîtes séparées toutes les raclures ou morceaux de fer, de cuivre ou de plomb, les tournures et les alésures qui peuvent se détacher de leurs machines et outils, et auront soin d'entretenir proprement leurs ateliers respectifs.